



gières info

bulletin municipal d'informations de Gières

n° **421**
mars
avril
2019



***Inauguration du parc Charly-Guibbaud
Samedi 13 avril à 11h***



RENAULT
La vie, avec passion

**3 Agences RENAULT DACIA
à votre service**



plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions

Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances

Prêt de Véhicule Gratuit

Location RENAULT rent Véhicules Tourisme et Utilitaires

GIÈRES-ETS GARCIA 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr

LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr

VIF-AUTOSERVICES VIF 04 76 90 23 63 contact@renaultvif.fr

24h/7J : Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19



HEIWA

Monosplit HEIWA KOHAI 2,5 kw pour
1650€ TTC Posé* 15m² à 30m²

Monosplit HEIWA KOHAI 3,5 kw pour
1750€ TTC Posé* 30m² à 40m²

Monosplit HEIWA KOHAI 5 kw pour
2650€ TTC Posé* 40m² à 55m²

Liaison frigorifique 3 m+ support de sol PVC + Groupe
extérieur posé au sol + Unité intérieure à 2 m maxi +
Alimentation électrique à moins de 3 m + 1 seul percement.



**POURQUOI ATTENDRE D'AVOIR CHAUD POUR VOUS CLIMATISER ?
POURQUOI ATTENDRE D'AVOIR FROID POUR VOUS CHAUFFER ?**

STE CMP 5 RUE PASTEUR 38610 GIÈRES
VOTRE CONTACT : LOUIS CAPIZZI

Tél. 06 71 44 93 13 - Mail : louis38@hotmail.fr

CLIMATISATION
RÉVERSIBLE

**2019 L'ANNÉE DES
PROMOTIONS !!!**



ROMAIN LACROIX
PAYSAGE

Création & entretien
des espaces verts

**Maçonnerie • Terrasse • Clôtures
Débroussaillage • Déneigement**

4, rue du Comoé - Gières

Tél./Fax 09 52 84 79 97

Port. 06 63 69 09 78

e-mail : romain-lacroix@club-internet.fr

www.lacroixpaysages.com

Laurent MARON

Rénovation et Travaux Divers

Fenêtres
pvc/alu/bois
Volets roulants
Carrelage
Placo
Plomberie
Electricité
Aménagement
intérieur

13, rue Wilson
38610 GIÈRES

06 70 48 77 39

Belledonne
IMMOBILIER



Un accompagnement personnalisé

pour l'achat ou la vente de votre bien...

Une question de confiance

Yvan Vitale

Belledonne Immobilier - Agence Internet

www.belledonne-immobilier.fr

06 62 19 09 30 - yv@belledonne-immobilier.fr

GIÈRES TAXI

Tous trajets - Toutes distances
(gare - aéroport - station) 24h/24 - 7j/7

Transport médical assis
(Centre de rééducation - CHU - etc.)

26, rue Lamartine
38420 Le Versoud

Tél. 04 76 15 32 58

e-mail : gieres.taxi@wanadoo.fr

**Myriam et Eric
ANCHLING**

Port.
06 22 27 92 81



SOGEPROM | Alpes

LE MEILLEUR SE CONSTRUIT SUR LES EMPLACEMENTS D'EXCEPTION

l'Impérium
GIÈRES

LIVRAISON

1^{er} Trimestre 2020

- Du T1bis au T4
- Une petite résidence de seulement 30 logements
- Des prestations haut de gamme
- Un cadre de vie privilégié



www.imperium-gieres.fr

2018 © Sogeprom Alpes - Illustrations et photos non contractuelles à caractère d'ambiance.
Architecte : DILFA Architectes 4, chemin de Maupertuis 38240 Meylan. Réalisation : PI COMM
Illustrations : Basilio Design. SOGEPROM Alpes est une SASU au capital de 100 000 euros.
SIREN 811 911 355 RCS NANTERRE - Siège social : 34-40 rue Henri Régnault 92400 Courbevoie.

Informations et Réservations

04 76 24 82 25 - 07 50 64 99 55



« Le PLUi, ce n'est pas une compétence que les communes perdent mais une compétence que la Métro gagne, pour une harmonisation collective »

À l'heure de la poursuite des réformes territoriales et de la multiplication des intercommunalités, les politiques locales et les manières de penser le territoire sont bouleversées. De nombreuses communes, de tailles très diverses, doivent aujourd'hui transférer des compétences à une entité qui unifie le territoire

Dès lors, une question se pose : comment ces communes peuvent-elles faire pour ne pas perdre leur identité dans ces intercommunalités et pour défendre leurs intérêts dans le cadre du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) ?

Créé en 2011 par les lois Grenelle 1 et 2, et renforcé par la loi ALUR (Accès au logement et à un urbanisme rénové), la construction d'un PLUi est aujourd'hui un enjeu important pour les territoires. Le PLUi est en premier lieu un outil qui permet d'adapter les politiques locales à l'échelle de vie des habitants dans un territoire, ici Grenoble-Alpes-Métropole.

La construction du PLUi est aussi l'opportunité, pour notre métropole, de se bâtir une identité, un projet de territoire qui lui est propre. C'est donc un texte qui va aussi permettre de se défendre, de défendre nos valeurs contre celles de plus grosses institutions, car il faut bien comprendre qu'une commune, seule, a beaucoup de mal à soutenir son projet face aux partenaires, que ce soit l'État, les chambres consulaires, les administrés, les associations diverses et variées... Pour autant, si les enjeux et objectifs de son PLU sont intégrés dans le PLUi, son projet communal aura certainement beaucoup plus de poids.

Ce qui sera le cas pour Gières, qui a transmis à la Métro le travail d'élaboration de son PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) initié en 2012 lors de la phase de révision de son propre PLU. L'essentiel des

grandes orientations décidées par la commune à l'époque a été repris et amélioré dans le PLUi, aujourd'hui soumis à la concertation.

C'est le cas notamment avec la modération de la consommation foncière, la protection des paysages et du patrimoine et enfin le confortement des espaces agricoles, et je ne pense pas uniquement à la plaine agricole des Voûtes, chère aux habitants de notre commune et de l'agglomération, mais également à tous les espaces agricoles de notre territoire qui sont une richesse pour la métropole, sans oublier le dessin de la trame verte et bleue qui vise à reconstituer un réseau écologique cohérent à l'échelle de l'agglomération.

Le fonctionnement des territoires dépasse le cadre communal, et le PLUi répond à cet enjeu territorial.

Cela ne veut pas dire que l'échelle communale n'a plus de sens, bien au contraire, mais comment mettre en œuvre les compétences nombreuses relevant de la Métro si on ne partage pas le seul document qui a force de loi en matière d'urbanisme, et qui est le plus connu des habitants ?

Je ne veux pas voir dans le PLUi une compétence que les communes perdent, mais une compétence que la Métropole gagne, pour une harmonisation collective.

Le maire, Pierre Verri

sommaire



édito | 3

« Le PLUi, ce n'est pas une compétence que les communes perdent mais une compétence que la Métro gagne, pour une harmonisation collective »

repères | 5

Inscription à l'école maternelle

culture | 6

Plein de dates pour célébrer le printemps !



dossier | 9

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) entre en phase d'enquête publique, exprimez-vous !

numéros d'urgence

Police municipale : 04 76 89 69 19
(renvoi sur portable)
Police nationale : 17
Médiateurs : 07 88 63 82 29
N° Verts de la Métro :
Voirie : 0 800 805 807
Déchets ménagers : 0 800 500 027

Sapeurs-pompiers : 18
Samu : 15
Urgence Gaz : 0 800 47 33 33
Urgence Électricité : 0 972 675 038
Appel d'urgence européen
(portable) : 112

Sans abri : 115
Enfance maltraitée : 119
Enfants disparus : 116 000
Stop Djihadisme : 0 800 00 56 96
Centre anti-poison Lyon : 04 72 11 69 11

zoom | 13



focus | 14



Le début de l'année en images

assoc's | 17

Back to the fifties, nouveau spectacle de Clap Yo'Hands

agenda | 20

Réunion publique sur le Plan climat air énergie territorial

repères

GUIDE PRATIQUE 2019

Nous avons fait quelques erreurs dans notre dernière livraison, que les intéressés nous en excusent.

● **Services Municipaux** : Éric Barbe a été oublié parmi les professeurs de l'école de musique et les noms de Désirée Maxin (urbanisme) et de Ghallia Ferhka ont été mal orthographiés. Nous avons aussi oublié :

● en pages **Santé** : **Camille Arragain**, diététicienne nutritionniste, 1A rue de la Gare, tél : 06 52 55 83 02 ; **Marie Velay**, orthophoniste, 1A rue de la Gare, tél : 06 58 83 84 67 ; et **Catherine Pindor**, associée au cabinet d'infirmiers de Didier Charreton et Dominique Cirillo, 2 passage du Campanile, tél : 04 76 89 35 41. À l'inverse, le Dr Simone Lafaye, gynécologue, est désormais retraitée.

● et en pages **Entreprises** : le **GAEC Gières-Légumes**, 41 rue de l'Isère, tél : 04 76 89 34 63.

SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens et jeunes filles nés en janvier, février et mars 2003 doivent se présenter à l'accueil de la mairie jusqu'au 31 mars 2019, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire. Ceux nés en avril, mai et juin 2003 doivent le faire avant le 30 juin.

DISPARITION

Isabelle Ducloz et Catherine Echilley Di Foggia, respectivement directrice et professeure de l'école de musique, ont eu la douleur de perdre leur papa en tout début d'année. Le maire et le conseil municipal leur présente leurs condoléances.

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Enedis va procéder à des coupures d'alimentation électrique, le vendredi 29 mars dans le centre, rue Jean-Jaurès et dans les impasses entre la rue du Moiron et la rue Wilson. Détail des logements concernés sur www.ville-gieres.fr.

INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

Les inscriptions en école maternelle pour la rentrée 2019-2020 se dérouleront le samedi 16 mars, de 9h30 à 11h en mairie. Elles concernent les enfants nés en 2016, ainsi que ceux nés en 2014 et 2015 pour les nouveaux Giérois. L'affectation dans l'une des deux écoles sera communiquée aux parents pendant la première quinzaine d'avril, une fois toutes les inscriptions enregistrées et la carte scolaire définie. Aucune demande de dérogation ne sera prise en considération avant cette date. Fiche d'inscription et pièces à fournir sur www.ville-gieres.fr, rubrique "éducation & jeunesse", onglet "scolarité".

Désormais, retrouvez les demandes de permis de construire et d'autorisation de travaux sur www.ville-gieres.fr

PERMANENCES

■ **Permanence du maire et des élus, sans rendez-vous** : le premier mardi du mois, se référer à l'agenda.

■ **Aide administrative et démarches en ligne** : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, de 10h à 12h sans rendez-vous, à la résidence Roger-Meffreys, et tous les autres jeudis, de 9h à 10h à l'espace Marie-Reynoard, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 86 83**.

■ **Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)** : à l'Espace Info Énergie de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 14 00 10**.

■ **AgirEmploi** : le mardi, de 9h à 12h, à l'espace Marie-Reynoard, sur rendez-vous à prendre au **04 76 24 02 45**.

■ **Architecte-conseiller CAUE** : le 3^{ème} jeudi matin du mois, en mairie, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 48 20**.

■ **Avocat conseil** : le dernier samedi du mois, en mairie, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.

■ **Café des aidants** : un mardi par mois, de 14h à 15h30, salle du Platane, se référer à l'agenda.

■ **Conciliateur de justice** : à la maison communale de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 60 73 73**.

■ **CLCV (Consommation logement cadre de vie)**, le 2^{ème} mercredi du mois, de 16h30 à 17h30 à l'espace Marie-Reynoard.

■ **Grenoble-Habitat** : le 4^{ème} jeudi du mois, de 11h à 12h à l'espace Marie-Reynoard, sans rendez-vous.

■ **Mission locale** : les mardi et jeudi après-midi hors vacances scolaires, salle des Oliviers, sur rendez-vous à prendre au **04 76 51 00 49**.

■ **Pause café**, tous les lundis de 13h30 à 16h30 à l'espace Marie-Reynoard.

■ **Puéricultrice PMI** : le mercredi de 14h à 15h, au RAM.

MOUSTIQUE TIGRE

Ne le laissez pas proliférer

Les beaux jours reviennent, et avec eux le moustique-tigre. Originaire du Sud-Est asiatique, il est présent dans nos régions depuis quinze ans pour cause de réchauffement climatique, et peut transmettre des maladies graves comme la dengue, le chikungunya ou le zika. La ville de Gières, avec l'appui de Stéphane Campos, technicien à l'EID (Entente Interdépartementale), organise une réunion pour informer les riverains des quelques recommandations simples à appliquer pour éviter sa prolifération. Seront détaillées les actions menées en 2018 (un tract est disponible en mairie) et celles prévues en 2019. Un atelier pratique sera également organisé.



**Réunion d'information
mercredi 27 mars de 18h
à 20h à la salle des fêtes**

ÉLECTION EUROPÉENNE

L'élection des députés au Parlement européen est fixée au dimanche 26 mai. Vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales de Gières jusqu'au samedi 30 mars à 11h.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

NOVEMBRE 2018

Kevyn Ferreira Alegre, le 29 ; Anouk Texier, le 30.

DECEMBRE 2018

Tessa Joachim, le 2 ; Gaspard Lehaire Lorintiu, le 28.

JANVIER 2019

Alice Martin Mirande, le 11 ; Lizio Costa, le 17 ; Mirale Boudia, le 25.

Mariages

JANVIER 2019

Muriel Paturel et Bouhadjar Benadda, le 18 ; Céline Bonnet-Ligeon et Maël Baguet-Strauch, le 19 ; Marie Laslandes et Martin Humenberger, le 19.

FEVRIER 2019

Bahar Ates et Yilmaz Gider, le 15.

Décès

DÉCEMBRE 2018

Hélène Giraud, le 5 ; Bernard Juvy, le 20 ; Marie-Antoinette Bonzi, le 29 ; Khider Ferhane le 31.

JANVIER 2019

Alain Gallois, le 8 ; Claude Carezzi, le 3 ; Georgette Meyer, le 21.



Cinéma

mardi 5 mars - 20h30 **Green Book, sur les routes du Sud**

Biopic dramatique américain de Peter Farrelly en **VOSTF**.
Avec Viggo Mortensen, Mahershala Ali, Linda Cardellini. Durée : 2h10

En 1962, alors que règne la ségrégation, Tony Lip, un vider italo-américain du Bronx, est engagé pour conduire et protéger le pianiste noir Don Shirley, lors d'une tournée de concerts. Durant leur périple de Manhattan jusqu'au Sud profond, ils s'appuient sur le Green Book pour dénicher les établissements accueillant les personnes de couleur, où Shirley ne sera ni humilié ni maltraité. Dans un pays où le mouvement des droits civiques commence à se faire entendre, les deux hommes vont être confrontés au pire de l'âme humaine, dont ils se guérissent grâce à leur générosité et leur humour. Ensemble, ils vont devoir dépasser leurs préjugés, oublier ce qu'ils considéraient comme des différences insurmontables, pour découvrir leur humanité commune.

Tarif cinéma : normal 7€ | réduit 6 € | abonné (carte ciné) 5€ | - 14 ans 4€



Musique

vendredi 8 mars - 20h30

Nana de Belleville, chansons de la belle Époque Compagnie Bel Ami

Nana de Belleville est une habituée du « Lapin Agile » de Montmartre, véritable institution dans le milieu des cabarets parisiens. Avec sa voix gouailleuse, elle a le style canaille et rieur de cette époque. Elle chante Fréhel, Damia et Piaf, figures emblématiques du début du XX^{ème} siècle, accompagnée par le son chaloupé de l'accordéon. Entre les chansons, le comédien Gilbert Dombrowsky relate des épisodes sur la condition des femmes des quartiers populaires, sur les bals musettes et ces trois mômes qui chantaient dans les rues pour un quignon de pain..

Dès 10 ans - durée 1h30
Un bel hommage pour la journée de la femme ! Un pur moment de bonheur à déguster sans modération.

Tarifs : normal 14€ | réduit 12€ | prem'Laussy 11€ | abonné 8€



Théâtre

mardi 12 mars - 20h30

Du Vent dans l'étoile

Compagnie du Nid

Sur la place du village, la réunion publique est animée ! On manque de pain depuis que le meunier est devenu fou. Il faut trouver une solution. On décide de convoquer un jeune diplômé de l'académie de meunerie pour construire un nouveau moulin. De tous côtés, on veut balayer le monde du vieux meunier qui a perdu sa raison dans les étoiles. Pourtant, au milieu de ces querelles intestines, une jeune fille semble le comprendre. Saura-t-elle souffler un nouveau vent dans les toiles du moulin ? **Dès 6 ans - durée 1h**

Une pièce tout en mouvement, rythmée par le son d'un clavier en direct, et une scénographie originale : la salle sera en configuration festive (sans gradins déployés), les spectateurs prenant place sur des chaises.

Tarifs : normal 12€ | réduit 11€ | prem'Laussy 9€ | abonné 6€



Cinéma

mardi 19 mars - Attention séance à 19h30 ! **Le Grand bain**

Dans le cadre du festival **Vivons ensemble avec nos différences**. Projection suivie d'un débat

Comédie dramatique française de Gilles Lellouche. Avec Mathieu Amalric, Guillaume Canet, Benoît Poelvoorde. Durée : 1h58

C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bassins. Ensemble, ils se sentent libres et utiles. Ils vont mettre toute leur énergie dans une discipline jusque-là propriété de la gent féminine : la natation synchronisée. Alors, oui c'est une idée plutôt bizarre, mais ce défi leur permettra de trouver un sens à leur vie.

Tarif cinéma : normal 7€ | réduit 6 € | abonné (carte ciné) 5€ | - 14 ans 4€

PRINTEMPS DE GIÈRES

Samedi 23 mars Parc Michal

- 16h — Maquillage, jeux géants en bois, démonstration de break dance et danse brésilienne
17h15 — *Les secrets de Pamy*, contes des origines pour apprécier la magie de la nature et ses secrets...
19h15 — *Pyrophonies*, récital enflammé mêlant manipulation, jonglerie et effets pyrotechniques
Final avec la mise à feu du Totem d'hiver

Accès libre - Buvette au profit de l'Amicale laïque - Renseignements : Mairie de Gières - service culturel 04 76 89 69 12
En cas de pluie, repli en salle des Fêtes - Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents

Théâtre

mardi 26 mars - 14h et 20h30

Hugo, celui du combat

À partir de textes, d'extraits de discours et de poésies de Victor Hugo

Compagnie En Scène et Ailleurs

Il est impossible de définir l'œuvre de Victor Hugo, tant celle-ci est immense. Poète, romancier, dramaturge, homme politique, tout ce qu'il écrit enthousiasme le monde populaire et bouleverse l'ordre établi. Ce sont ses combats qui font l'objet de ce spectacle. Combats contre la misère, contre la peine de mort, contre la souffrance universelle, pour le droit des enfants, pour l'égalité des sexes, pour la liberté d'expression, pour la constitution des États-Unis d'Europe. **Dès 13 ans - durée 1h20**

Un spectacle avec une scénographie à la dimension du romantisme.

La séance scolaire de 14h est ouverte au public, sous réserve de places disponibles

Tarifs : normal 14€ | réduit 12€ | abonné 8€



scène
Le Laussy
Théâtre

Exposition 2019

des auditeurs des ateliers tous publics de l'École Supérieure d'Art et Design de Grenoble-Valence

Plus de 20 artistes s'exposent pour fêter 15 ans de collaboration avec Gières !

du vendredi 29 mars au mercredi 10 avril de 15h à 19h - Grange Michal - Entrée libre

La culture à portée de tous !

Mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5 avril

L'école de musique, la bibliothèque François-Mitterrand et Le Laussy vous ouvrent leurs portes pour des visites et des activités inédites... **Programme détaillé des activités sur www.ville-gieres.fr**

Vous fréquentez ces lieux et vous souhaitez les faire découvrir à vos proches ? Vous avez des idées ou bien vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation de cet événement ? Contactez ces structures et devenez-en les ambassadeurs !

Le Laussy fait son cinéma !

du ven. 5 au dim. 7 avril 2019

3 [jours] 2 [courts-métrages] 4 [films] 4 [euros/séance]

Pour rester au plus proche de l'actualité cinématographique, nous ne sommes pas en mesure de vous annoncer les titres des films du "Laussy fait son cinéma" ...

Programme disponible sur www.ville-gieres.fr à partir de mi-avril



Théâtre

mardi 30 avril - 10h et 14h30



Bobines et flacons

Compagnie Artiflette

Le public est invité à rentrer dans l'univers magique de cette ancienne boutique. Chaque flacon, chaque petite boîte renferme une histoire, un univers particulier, une comptine connue des enfants ou une chanson à découvrir. Avec Lucette, la vendeuse, le commerce est toujours impeccable. Dans ce joyeux bazar, chaque chose a bien sa place. Marie-Renée est une araignée enthousiaste et maladroite qui vit dans la boutique. Elle en fait voir de toutes les couleurs à Lucette... En dépit de son dégoût et de son embarras, Lucette va petit à petit accepter la présence insolite de Marie-Renée à ses côtés, et ira jusqu'à l'embaucher comme assistante.

Dès 3 ans - durée 40 minutes

Séances scolaires ouvertes au public, sous réserve de places disponibles

Tarif unique 8€

BIBLIOTHÈQUE

04 76 89 37 28 - bm-gieres.fr

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le mardi 30 avril.

Le programme de mars-avril

■ Cercle de lecture — **Mercredi 6 mars** et **mercredi 10 avril**, de 18h à 20h

■ Les Histoires des p'tits bouts — Ce sont des histoires d'animaux qui ont des pattes comme des poteaux et une trompe en forme de tuyau : « *padam padam, padam, padam padam padam...* » (**samedi 9 mars** de 11h à 11h30, à partir de 3 ans, réservation conseillée).



■ Rencontre avec l'auteure Karine Miermont — Dans le cadre du Printemps du livre de Grenoble et du festival "Vivons ensemble avec nos différences", la bibliothèque recevra Karine Miermont. Après avoir travaillé dans l'audiovisuel comme productrice et directrice artistique, Karine Miermont se consacre aujourd'hui à l'écriture. Son dernier roman, *Grace l'intépide* (Gallimard 2019), est le fruit d'une enquête d'où émerge la voix de Grace, jeune nigériane ayant fui son pays et vécu l'enfer des passeurs, des camps et de l'esclavage. Prostituée à Paris, Grace raconte son odyssée à la narratrice. Douée pour l'art de la parole, Karine Miermont se fait historienne du destin des exilées et témoin lumineux de leur courage (jeudi 21 mars à 19h).

■ Animation comptines — Venez découvrir ou redécouvrir des comptines traditionnelles et jeux de doigts en famille (**samedi 13 avril** de 10h30 à 11h, pour les moins de 3 ans et leurs parents, réservation conseillée).

... et de mai

■ Les vignes en Grésivaudan : tradition et renaissance

Au début du 20^{ème} siècle, le département de l'Isère était l'un des départements les plus viticoles de France. On assiste aujourd'hui à une renaissance de cette tradition ancestrale sur les coteaux des deux rives de la vallée du Grésivaudan, de Chapareillan et Pontcharra à Grenoble. Ce sera l'objet d'une exposition en mai prochain. La bibliothèque recherche des informations et objets sur cette thématique ; vous avez peut-être dans vos archives personnelles des documents d'époque, des photographies ou des cartes postales, des objets... que vous pourrez confier aux bibliothécaires jusqu'à fin avril, et qui bien sûr vous seront ensuite rendus ; vous connaissez peut-être aussi des personnes qui ont eu — ou qui ont encore — des vignes et qui pourraient nous en parler. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter l'équipe des bibliothécaires en envoyant un mail à bibliothèque@gieres.fr ou à leur rendre visite.

L'exposition sera accompagnée de rencontres avec des viticulteurs de la vallée (présentation de leurs vignobles et cépages, dégustations.) les **jeudis 16 et 23 mai** ainsi qu'une animation familiale autour de la vigne. Vous en saurez plus dans le prochain *Gières Info*.



Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

La Métro a fait sienne, depuis le 1^{er} janvier 2015 et sa transformation en métropole, la gestion des POS (Plans d'occupation des sols) et PLU (Plan locaux d'urbanisme) auparavant dévolus aux communes. Après trois ans de concertation et de travail technique et politique, elle a arrêté le 8 février dernier son projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), qui a été approuvé — avec réserves — par le conseil municipal de Gières, et qui entre désormais dans une phase d'enquête publique, à laquelle chaque habitant de la Métro peut contribuer. Décryptage.



3 questions à Paul Berthollet maire-adjoint à l'urbanisme

1 Quelles sont les déclinaisons du PLUi ici, à Gières ?

2 Qu'est ce qui change entre le zonage du PLU et celui du PLUi ?

3 Est-ce qu'avec ce PLUi, la commune perd toute compétence sur l'urbanisme ?

Le PLUi, c'est un document qui fixe à la fois les grands objectifs du développement d'un territoire, en l'occurrence une agglomération de 49 communes et 450 000 habitants, et les règles de construction et d'occupation des sols de chacune de ces communes. Son processus d'élaboration a débuté en 2016 à la Métro, mais il a été amorcé encore plus tôt à Gières, qui a procédé en 2013 à une révision de son PLU communal, même si le transfert à l'intercommunalité n'était pas encore acté. Les "balades urbaines", commissions d'aménagement et diagnos-

tics auxquels les Giérois ont alors contribué ont permis la rédaction du PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) de cette révision, lequel a ensuite nourri le PADD métropolitain, donc le PLUi. Ce travail s'est accompli dans une vraie démarche de concertation avec des dizaines de réunions publiques et d'ateliers participatifs et cinq grandes conférences-débats. Il a été préparé par des centaines d'élus et de techniciens communaux et métropolitains, mais aussi par deux panels de citoyens tirés au sort, puis enrichi grâce à Carticipa,

Donnez votre avis...

À Gières, le projet de PLUi a été présenté devant la commission extra-municipale "aménagement de l'espace" en mai 2018. Avant de faire l'objet d'une réunion publique le 6 février de cette année, il a été approuvé le 10 décembre 2018 par le conseil municipal, qui a assorti son vote de quelques réserves (limitation de la hauteur des annexes, cohérence entre communes dans le plan des risques naturels, instauration d'une centralité urbaine commerciale de proximité à Mayencin, unification du taux de mixité sociale sur toute la commune, limitation des places de stationnement visiteurs dans le centre ancien) et de recommandations formelles. Aujourd'hui, le PLUi est soumis à une enquête publique de huit semaines pour que chaque habitant de l'agglomération puisse en prendre connaissance. C'est la dernière étape de son élaboration, avant son approbation définitive d'ici la fin de l'année ; c'est aussi le moment, pour les Giérois, de faire connaître leur avis sur ce document qui va fixer les règles de construction pour les années à venir. On pourra s'informer au travers de deux expositions ou sur une plateforme dédiée (détails sur participation.lametro.fr). Une commission de onze commissaires enquêteurs sera mandatée pour recueillir les avis du public et répondre à leurs questions en toute indépendance. Il sera possible de déposer sa contribution, sa réaction ou sa sollicitation sur des registres, par courrier, par internet ou directement auprès des commissaires enquêteurs.

... après avoir consulté le livret communal de Gières

Rassurez-vous, personne ne vous demandera de lire intégralement les milliers de pages proposant des dizaines de milliers de chiffres, plans et graphiques en une centaine de rapports, règlements, atlas, livrets communaux et autres annexes, le tout représentant 4 mètres linéaires de documents. Les plus passionnés ou les plus curieux pourront consulter le PADD, un "pavé" de quelque 80 pages qui détaille le projet politique de l'ensemble du territoire ; mais les documents les plus importants pour les Giérois sont le règlement du PLUi et le zonage réglementaire (Gières est située sur les feuillets F3, G3 et G4), qui proposent la traduction de ce PADD intercommunal sur notre territoire, et le livret communal de Gières, qui résume tout cela en une vingtaine de pages. Ce livret se décline en cinq axes, chacun assorti d'applications très précises sur le terrain :

- Améliorer la qualité de l'offre commerciale et construire une métropole polycentrique et de proximité,
- Poursuivre l'effort de réduction de la consommation d'espace,
- Renforcer l'attractivité économique,
- Conforter les activités agricoles et sylvicoles,
- "Faire métropole" autour de la diversité des paysages et des patrimoines.

Le livret communal est disponible sur notre site www.ville-gieres.fr.

Bientôt un EHPAD et 65 logements rue de la Gare



L'EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la rue de la Gare, présenté lors d'une réunion publique en décembre dernier, est le parfait exemple d'un projet élaboré sous le régime du PLU communal et qui s'achèvera sous celui du PLUi. Prescrit depuis plus de 10 ans par le Schéma départemental d'autonomie de l'Isère, ce projet avait d'abord été envisagé sur une autre parcelle, léguée à la com-

mune sous réserve que s'y construise un établissement de ce type. La dite-parcelle ayant depuis été frappée du risque d'inondabilité, un autre tènement a été trouvé au 10, rue de la Gare ; il recevra d'ici 2021 un EHPAD privé à but non-lucratif, permettant des tarifs règlementés mais aussi la prise en compte des 90 lits dans le calcul du quota des logements sociaux de la commune. Sa gestion sera assurée par le département

via l'Orsac (organisation pour la santé et l'accueil), une association assumant des missions de service public depuis 80 ans, en charge d'une cinquantaine d'établissements du même type dans tout le Sud-Est. L'équilibre financier de l'opération est assuré par un programme de 65 logements, dont 9 sociaux, sur la même parcelle, répartis en deux immeubles R+3, qui seront commercialisés par le promoteur Safilaf.

avril au vendredi 24 mai

un outil cartographique en ligne qui a permis de collecter près de 3 500 contributions et commentaires et pas loin de 20 000 votes. Il a aussi reçu l'avis d'autres personnes publiques : l'État, la région, le département, les chambres consulaires... Le projet de PLUi a été enfin approuvé par la plupart des conseils municipaux des villes composant la Métro et a été soumis, par deux fois, au conseil métropolitain, qui l'a arrêté provisoirement le 8 février dernier.



Enquête publique
du lundi 1^{er} avril au vendredi 24 mai
participation.lametro.fr

RLPi : Une réunion publique à Domène

En complément de notre information parue dans le dernier *Gières info* sur la concertation en cours du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi), la Métro organise une réunion publique le jeudi 7 mars, à 18h30 salle du Diapason à Domène (autres dates et lieux sur participation.lametro.fr).



3 réponses de Paul Berthollet

1 Quelles sont les déclinaisons du PLUi ici, à Gières ?

Le PLUi doit d'abord se mettre en conformité avec les documents plus généraux, comme le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) ou le PDU (Plan de déplacements urbains) qui s'imposent à lui. Son objectif est d'homogénéiser les règles d'urbanisme des 49 communes de la Métro, en tenant compte, bien sûr, des spécificités de chaque territoire ; on ne peut pas traiter de la même façon Sarcenas, petit village de 200 âmes sur les contreforts de la Chartreuse, et St-Martin-d'Hères, deuxième ville la plus peuplée du département. Grâce à la participation de tous les Giérois qui ont donné de leur temps depuis 2012 pour ce projet, et je veux les en remercier ici, le caractère de Gières est

respecté dans ce PLUi. Cela se traduit par un certain nombre de grands principes, comme le renforcement de l'identité du centre-bourg, la délimitation du développement commercial ou la création d'un périmètre d'intensification urbaine autour des axes de transport en commun. Sur ce dernier point, il ne faut pas se voiler la face, Gières est une commune proche de la ville-centre et très bien desservie ; à ce titre, elle doit prendre toute sa part dans le renouvellement urbain de la métropole. Ce sera le prix à payer pour conserver l'équilibre entre le collectif et le pavillonnaire et pour que nos enfants profitent de nos parcs, nos forêts et notre zone maraîchère.

2 Qu'est ce qui change entre le zonage du PLU et celui du PLUi ?

Oh, ce n'est pas une révolution, le zonage du PLUi est peu ou prou similaire à ce que nous avons dans le PLU. Nous retrouvons par exemple la zone AU, pour "à urbaniser", dans le secteur du Port, entre la rue des Glairons, la rue des Viaires et le chemin du Bac. C'est la seule qui subsiste à Gières depuis l'instauration par l'État des bandes de précaution le long des

digues. Ce sont les règles qui changent ; il y a désormais, par exemple, de nouvelles notions dans les zones urbaines, comme celle du "coefficient de végétalisation", qui définit la proportion de pelouses et de plantations par rapport à la surface totale de la parcelle ; ce coefficient inclut ce qui est "de pleine terre" mais aussi les toitures végétalisées.

3 Est-ce qu'avec ce PLUi, la commune perd toute compétence sur l'urbanisme ?

Non, le transfert de la compétence urbanisme à la Métro ne concerne que le PLU et les procédures afférentes, notamment le DPU (Droit de préemption urbain), ainsi que le Règlement local de publicité (RLP, devenu RLPi, également en concertation jusqu'à fin avril, voir ci-dessus). Le législateur a prévu que le maire, qui connaît le mieux sa commune et ses spécificités,

conserve la maîtrise du droit des sols (permis de construire et autorisations de travaux) et de la gestion des ERP (Établissements recevant du public). Le service urbanisme de la commune continuera à traiter les dossiers et à recevoir les administrés après l'adoption du PLUi par la métropole, en décembre 2019. Et d'ici là, les règles du PLU communal continuent à s'appliquer.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Le conseil municipal d'enfants acteur de la commune

Notre engagement municipal traduit dans le PEDT (Projet éducatif de territoire) mis en œuvre par la collectivité voit enfin le jour après un dur labeur.

Parce que l'apprentissage de la citoyenneté commence dès le plus jeune âge, parce qu'il est primordial d'initier nos jeunes Giéroises et Giérois à la vie politique et à la démocratie, parce que ce projet éducatif citoyen a pour ambition de former les jeunes élus à la notion d'engagement, à la conduite de projets, à appréhender les droits et les devoirs du citoyen et à faire vivre les valeurs de la République, le conseil municipal d'enfants (CME) est l'outil parfait.

Dans cette instance calquée sur celle de leurs aînés, les jeunes élus seront initiés à la démocratie locale et participeront à l'élaboration de projets d'intérêt général, déclinés de façon thématique. Pendant la durée du mandat, ils seront formés au fonctionnement et à l'organisation des services de la ville de Gières et aux règles de fonctionnement du conseil municipal.

Après l'acquisition de ce socle de connaissances, les jeunes élus se consacreront à la mise en œuvre de leurs projets. À l'image d'un conseil municipal adulte, ils devront réfléchir, discuter, décider puis mener à bien des actions dans l'intérêt de toute la population, devenant ainsi des acteurs importants de la ville.

Bien entendu, le conseil municipal d'enfants se veut ludique et convivial dans son fonctionnement, mais n'oublions pas que cette démarche a été engagée pour permettre aux jeunes de s'intéresser et de participer à la vie de la cité, dans le cadre des principes et des valeurs républicaines.

Les élus de la majorité "Gières en mouvement"

**Date limite d'envoi des textes pour le prochain Gières info :
lundi 8 avril 2019.**

OPPOSITION MUNICIPALE

PLUi arrêté une réalité

Le 28 septembre 2018, le PLUi a été arrêté par nos élus du conseil métropolitain dont Pierre Verri et Alberte Bonnin-Dessarts (1^{ère} adjointe aux Finances). Le conseil municipal du 10 décembre 2018, ratifie le PLUi arrêté par "Gières en Mouvement" à l'unanimité. Seul 5 élus de l'opposition ont voté contre car ce vote aurait nécessité une présentation préalable de son contenu et de ses règlements pour aborder la délibération en connaissance de cause. Bien d'autres communes en ont fait un préalable.

Au cours du conseil municipal de décembre 2018, « Daniel Finazzo souhaite savoir pourquoi la commune n'a pas organisé de réunion publique depuis l'arrêt du projet de PLUi arrêté par la Métropole le 28 septembre 2018 ? ». Thierry Barral approuve et pense que la métropole devrait donner davantage de temps aux communes pour instruire ce dossier. Il estime que la zone UC3 n'est pas appropriée au secteur de l'avenue d'Uriage. La date de l'enquête publique prévue en février 2019 est reportée. Le PLUi classe notre commune en zone suburbaine, donc une forte densification UC3 et UC2 dont les centres bourgs.

Enfin ! Une réunion publique sur le PLUi le 5 février

Le CM du 4 février 2019, confirme l'engagement de la commune pour plusieurs millions d'euros, financé par l'emprunt. Nous avons réitéré notre appel à modération en demandant de différer certains investissements dans le temps ! L'option du recours à l'emprunt a été retenue. Mais pour y satisfaire, celle portant sur l'élargissement de l'assiette des cotisants par une augmentation de son nombre apparaît nécessaire selon une projection raisonnable. Cette politique conduit logiquement à la densification intensive de la commune comme il en ressort de l'étude du PLUi ! Tel est le dilemme.

Vos élus présents participent activement aux enjeux de la commune via les différentes commissions municipales et régionales sur les déplacements intra, péri, inter urbain.

redessinongieres@gmail.com Le 10 février 2019

Les élus de l'opposition "Redessinons Gières ensemble"



TRANSPORT DE MARCHANDISES : LA ZONE FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE) étendue au campus

GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE

Chaque année, les émissions de polluants atmosphériques, dont un tiers viendrait du transport de marchandises par des véhicules utilitaires diesel, serait à l'origine de 114 décès prématurés dans le bassin grenoblois. La ZFE, qui fait l'objet d'une préfiguration sur la première couronne de Grenoble depuis janvier 2017, est élargie depuis ce printemps 2019 à d'autres communes volontaires et au Domaine universitaire

(dont les 2/5^{èmes} sont situés à Gières), lequel devient de facto interdit aux véhicules utilitaires légers (VUL) et poids-lourds (PL) de transport de marchandises (catégorie N sur le certificat d'immatriculation) dépourvus de vignette Crit'Air (hors voies rapides, des dérogations sont prévues). Les contrevenants s'exposent à une amende de 3^{ème} (VUL) et 4^{ème} (PL) classes.



PDU : avis favorable avec une "recommandation vive" à propos de la Combe

Du 24 septembre au 26 octobre dernier, le Plan de déplacements urbains (PDU) 2030 de l'agglomération a été soumis à enquête publique. La commission d'enquête a approuvé ce projet, « (qui) répond aux défis contemporains que nous devons absolument relever pour lutter contre le réchauffement climatique et contre la pollution atmosphérique », même si « cette réponse pourrait être plus rapide et puissante avec un budget à la hauteur de ces enjeux ». Cet avis favorable est assorti d'une réserve, de 2 recommandations vives et de 16 autres recommandations :

■ La réserve s'intéresse à la composition des comités de déplacements, qui doivent inclure la Métropole, le ou les exploitants de réseau de transport en commun, les élus concernés, les usagers et les associations locales.

■ La première recommandation vive concerne la création d'une autorité organisatrice des mobilités (AOM) sur le "grand territoire" de la région grenobloise, incluant notamment les AOT (Autorités organisatrices du transport) du Voironnais et du Grésivaudan.

■ La seconde recommandation vive appelle à la « mise en place rapide d'aménagements provisoires de sécurisation de la Combe de Gières pour les cyclistes, dans l'attente des aménagements définitifs d'ici 2023 ». La Combe de Gières est en effet un axe des plus accidentogène, en particulier pour les cyclistes qui veulent accéder au balcon de Belle-donne ou au plateau de Champagnier. À ce sujet, une étude conjointe entre la Métro, maître d'ouvrage de cet investissement, et le département est prévue cette année pour une réalisation rapide des aménagements.

■ Les autres recommandations concernent des investissements lourds mais de moindre urgence, comme la demande d'une étude de faisabilité pour une liaison ferroviaire Jarrie-Vizille, ou celle concernant la gratuité pour les usagers des transports collectifs.

<http://www.smtc-grenoble.org/plan-de-deplacements-urbains-avis-favorable-de-la-commission-denquete>



...le "parc Charly-Guibbaud"

Jusqu'en 1980, le clos Moyrand est un espace privé de villégiature pour une riche famille grenobloise ; c'est un parc ceint de hauts murs, comme il en existait tant à Gières, avec une grosse maison de maître et une grange, sur environ un hectare de terrain. Suite au décès du propriétaire et sous l'impulsion de Charly Guibbaud, maire de 1977 à 1997 récemment disparu (voir notre cahier spécial paru dans le Gières info de mai-juin dernier), la commune s'en porte acquéreur en 1981, dans le cadre d'un vaste projet de réaménagement du centre-ville ; elle le rebaptise parc Michal du nom de son dernier propriétaire puis y trace des cheminements piéton-

niers pour en faire un parc public, propice à la promenade et aux événements populaires (en photo, la Fête du sport 1993). En 1983, le mur d'enceinte est réduit à quelques dizaines de centimètres de hauteur le long de la rue Victor-Hugo, le réseau des chemins piétons est prolongé et la maison de maître subit un réaménagement, qui se poursuivra l'année suivante. D'autres travaux d'aménagement du parc, de la maison et de la grange Michal se déroulent en 1987-1988, dans le cadre d'un contrat de quartier, à l'issue desquels la maison Michal accueille l'école de musique, les associations et le bureau jeunesse. La grange devient quant à elle salle de spectacle et de réunions. Une seconde phase d'aménagement, à partir de 1999, verra l'extension du parc sur l'ancienne propriété Borganetti, la construction d'une salle de spectacle de 300 places et une opération immobilière de 33 logements.

Le conseil municipal, considérant que l'ancien maire de Gières fut l'initiateur de ce charmant parc public, a décidé à l'unanimité, lors de sa séance du 4 février dernier, de lui donner le nom de "parc Charly-Guibbaud". Une cérémonie officielle se déroulera le **samedi 13 avril, à 11h**, en présence de sa famille.

Festival "Vivons ensemble avec nos différences" : Cap ou pas Cap

Lundi 18 mars

■ Atelier : "Découverte des 5 sens" — Un jeu inter-générationnel sensoriel avec les résidents du foyer-logement et les tout-petits (à la Maison de la petite enfance).

■ Ouverture du festival — Une exposition sur le thème « *Moi, dans ma vie, j'ai été capable de faire... ou pas...* » ; du conte par l'association Cric crac croque, une démonstration de l'atelier sportif de Gières Jeunesse, un buffet concocté par la Pause café (à 18h dans le hall du Laussy).

Mardi 19 mars

■ Atelier : "Engage ton corps" — Un temps de motricité pour les tout petits, avec la crèche des Lithops, celle de l'Oiseau Bleu et la Maison de la petite enfance (de 9h à 10h puis de 10h à 11h, à la salle des fêtes).

■ Film : *Le Grand Bain* — Dans le cadre des Mardis du Laussy, projection suivie d'un débat avec Gières Jeunesse (à 19h30 au Laussy).

Mercredi 20 mars

■ Atelier cuisine : "Recettes du monde" — S'ouvrir au monde en découvrant des recettes d'ici et d'ailleurs avec les enfants du centre aéré (de 9h30 à 11h salle Marie-Reynoard).

■ Jeux : "Cap ou pas Cap" — Jeux, chants et débats... suivis d'un goûter (de 14h30 à 16h au clos d'Espies, entrée libre sur réservation au 04 76 89 41 67).

■ Atelier bricolage parent-enfants — Pour préparer et fabriquer l'exposition de jeudi (de 17h 30 à 18h30) à la Maison de la petite enfance.

Jeudi 21 mars

■ "Prendre du temps avec son enfant" — Un temps d'accueil parents-enfants, pour les enfants de 0 à 4 ans avec leurs parents, aussi ouvert aux futurs parents (de 9h à 11h à la Maison de la petite enfance, réservation conseillée au **04 76 89 35 20**).

■ Exposition "Cape au vent !" — Exposition éphémère d'œuvres réalisées sur le thème des super-héros, ouverte à tous, avec le service périscolaire ; n'hésitez pas à venir accrocher vos réalisations avec des pinces à linge et profiter de ce musée en plein air (de 9h à 18h au Parc Michal).

Vendredi 22 mars

■ Grande soirée festive — Une soirée exceptionnelle, un spectacle coloré et festif où vont se mêler danse, théâtre et chant. Entrée gratuite sur invitation en échange d'une denrée au profit de la Banque alimentaire de l'Isère. Attention les places sont limitées ! (à 20h au Laussy, invitations à retirer à partir du lundi 18 mars auprès de Gières Jeunesse au **04 76 89 49 12**).

Samedi 23 mars

■ Forum : "Entreprendre au féminin" — Témoignages d'entrepreneures et présentation de leurs activités sous forme de stands ; de deux conférences, "les étapes de la création d'entreprise" et "suis-je faite pour entreprendre ?" ; d'une table-ronde, "les joies et les défis de l'entrepreneuriat" et d'un atelier, "vos motivations pour créer" (de 14h à 18h au Laussy).

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Le bruit et la poussière sous surveillance

Le suivi environnemental des bruits et des poussières du chantier, sur lequel la municipalité s'était engagée, est opérationnel. L'observatoire Atmo, bien connu pour son travail dans l'agglomération, s'occupe du suivi de la qualité de l'air. Pour cela, des capteurs ont été installés à l'extérieur et à l'intérieur du groupe scolaire René-Cassin, pour mesurer en continu les niveaux de particules en suspension ; un dernier capteur a été posé à la mairie, qui servira de fond urbain de référence. L'ensemble restera en place jusqu'à cet été.

La société Echologos est, quant à elle, mandatée pour mesurer le bruit. Une première mesure a déjà été effectuée pour évaluer le niveau de bruit résiduel, hors chantier donc ; cinq autres mesures, de 60 min chacune, seront effectuées pendant les phases bruyantes des travaux : une pendant la période des fouilles préalables, trois autres pendant le gros-œuvre et la dernière à l'occasion du second œuvre, lors de la pose des menuiseries ou de l'installation du système de chauffage.





Les Mardis du Laussy
photo Pierre-Jean Daganau

1 15/01
Avec *La Dame de chez Maxim*, la compagnie des Sept-Familles proposait un registre de théâtre de boulevard, avec un quiproquo de base entraînant un enchaînement de situations plus cocasses les unes que les autres. Un parfait vaudeville de Feydeau, porté par quinze comédiens trépidants, qui n'a pas suscité la morosité.



Les Mardis du Laussy
photo Pierre-Jean Daganau

2 22/01
Le ciné-échange 2019 des Mardis du Laussy, toujours dans une veine militante, explorait cette fois les méthodes alternatives d'éducation, qui ne se résument pas à l'école Montessori ; après la projection du documentaire d'Agnès Fouilleux *Être plutôt qu'avoir ?* Gaétane Bouchet et Nathalie Lozinguez, de L'ICEM38 (Institut coopératif de l'école moderne) ont évoqué l'autre grande pédagogie active, celle prônée par Célestin Freinet, avant que Michel Fougères, pour le Ceméa (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives) ne donne quelques pistes pour repenser l'école autrement.

L'ÉVÉNEMENT

24/01

Après avoir présenté les vœux de la municipalité aux résidents du foyer-logement, le maire Pierre Verri a accueilli élus, personnalités, commerçants et entrepreneurs, représentants des associations et membres du personnel communal au Laussy pour cet exercice obligé de début d'année, qui a débuté avec une prestation de l'école municipale de musique. À cette occasion, il a évoqué les nombreux projets qui rythmeront la vie locale en 2019, dont l'aménagement de la place de la République, le projet d'école maternelle au clos d'Espies et l'accueil de deux équipes de la Coupe du monde féminine de football, celles du Brésil et du Canada, avant d'inviter l'assistance à visionner un diaporama sur les temps forts de l'année passée.



4 25/01
Après un peu plus de quatre semaines de visites, de mots laissés dans les boîtes à lettres et de rendez-vous avec les Giérois, et une semaine supplémentaire accordée par l'Insee, les 17 agents recenseurs recrutés par la ville sont venus à bout de leur tâche de recensement de la population. Le nouveau dispositif d'enregistrement des données par internet grâce au code d'accès confidentiel a connu un vrai succès, avec un taux de près de 70 % sur l'ensemble des logements. On ne connaîtra la nouvelle population de Gières que dans 4 ans ; en attendant, c'est toujours le chiffre de 6 581 habitants au 1/01/2018 qui fait référence.



5 29/01

Serge Papagalli, c'est une valeur sûre pour afficher complet des semaines avant la date du spectacle ; avec Pourquoi ? Parce que ! l'adage s'est vérifié cette année encore, le truculent dauphinois se payant le luxe de surfer sur ce qui fait son succès tout en renouvelant à la fois la forme — un monologue à deux, faut le faire — et le fond, en s'efforçant d'apporter des réponses "papagallesques" à des questions éminemment existentielles. On adhère !

L'ÉVÉNEMENT

31/01 et 4/02

Les congés scolaires de fin d'année ayant été consacrés au peaufinage des professions de foi, les candidats au conseil municipal d'enfants (CME) sont entrés en 2019 dans la réalité de l'élection, avec deux semaines de campagne électorale puis l'organisation du scrutin, le jeudi 31 janvier, sur l'exact modèle préconisé par le Code électoral ; cartes d'électeurs, listes, bulletins et urnes ont ainsi investi la salle des professeurs du petit bâtiment de l'école René-Cassin, les candidats eux-mêmes tenant alternativement le bureau de vote au fil de la journée. Une fois les bulletins dépouillés et les résultats proclamés, les 17 jeunes conseillers municipaux — 14 étaient initiale-



Les Mardis du Laussy
photo Jacques Isner, Fogart

ment prévus mais devant le plébiscite des urnes, tous les candidats siègeront — ont été présentés lors de la séance du conseil municipal entérinant la création du CME, le lundi suivant, à l'exception d'un enfant malade. Nous reviendrons en détail sur le trombinoscope et les premiers travaux de cette nouvelle instance dans notre édition de mai-juin, mais sachez déjà que sa première séance plénière se tiendra le mercredi 13 mars, à 18h à la salle des mariages. Et comme pour les grands, la séance est ouverte au public !

6



L'ÉVÉNEMENT

6/02

Premier acte solennel de l'opération "Cœur de ville, cœur de Métropole" à Gières, la pose de la 1^{ère} pierre de la chaufferie-bois a vu de nombreuses personnalités manier la truelle sur le site de la rue Jean-Jaurès. Jérôme d'Assigny, directeur régional de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), Laurent Grimaud, directeur général d'Eolya, l'entreprise en charge du réseau de chaleur, Pierre Streiff, dirigeant du groupe éponyme, dont fait partie Eolya, Lionel Beffre, préfet de l'Isère, et Christophe Ferrari, président de la Métro, maître d'ouvrage, ont été reçus par Pierre Verri, maire de Gières (de gauche à droite). « C'est un petit pas pour la métropole mais un grand pas pour Gières », a déclaré le maire, faisant références aux enjeux à la fois économiques et écologiques de ce projet ; « Cet équipement va permettre de réduire de 84 % les émissions de CO² du quartier, soit l'équivalent de 250 voitures parcourant 15 000 km par an ». Le président de la Métro rappelait de son côté que ce réseau de chaleur-bois, le premier d'une série de quatre nouveaux équipements qui viendra, à terme, s'ajouter aux trois déjà existants sur le territoire de l'agglomération, contribuera aux objectifs du Schéma directeur énergie de la Métro, « avec à l'horizon 2030 une réduction de 22 % de la consommation énergétique, en augmentant parallèlement

7





8

8 **6/02**

Le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) a été présenté en réunion publique avant que les Giérois ne puissent émettre leur avis lors de l'enquête publique. Stéphane Bonomi (photo) et Caroline Arquillère, respectivement chef de projet PLUi et urbaniste à la Métro, ont détaillé ce document tel qu'il se présente aujourd'hui dans sa déclinaison giéroise, avant de répondre aux questions des habitants. Retrouvez toutes les implications du PLUi dans notre Dossier.



9

9 **7/02**

Les parents d'élèves sont venus écouter les spécialistes des réseaux sociaux. Catherine Karpouzopoulos, brigadière spécialisée dans cette thématique à la DDSP (Direction départementale de la sécurité publique) de l'Isère, a d'abord évoqué son expérience de terrain, avant que Julie Calvayrac et Florent Jounenc, du Codase (Comité dauphinois d'action socio-éducative), ne délivrent quelques "clés" à des adultes désorientés par ces nouveaux médias (www.internetsanscrainte.fr).



10

10 **11/02**

Les travaux de terrassement et de fondation des bâtiments L'Ambiance et L'Essentiel ont débuté place de la République ; ils vont durer environ trois mois et seront suivis de l'élévation des murs jusqu'en avril 2020, puis des finitions pour une livraison programmée en septembre 2020. Retrouvez en page Zoom les mesures qui ont été prises pour limiter bruit et poussières, et sur www.ville-gieres.fr les détails du projet.

11 **12/02**

Faut-il sacrifier son art, sa passion donc quelque part sa vie, pour l'homme qu'on aime ? Avec Alma, le collectif des Fiers Désinvoltés ne tranche pas la question mais alimente le débat, en opposant le « oui » enthousiaste et lyrique de la jeune compagne de Gustave Mahler et le « peut-être pas, finalement » de la même compagne, quelque peu désabusée au soir de sa vie.



11

Les Mardis du Laussy
photo Pierre-Jean Daganand



12

12 **14/02**

Ce concert des groupes amplifiés de l'école municipale de musique, en plus de nous proposer des morceaux connus et moins connus, a fait montre de pédagogie en proposant via un diaporama, en amont de chaque reprise, sa version originale et son histoire. Saviez-vous par exemple que Misirlou, chanson de surf music popularisée par Pulp Fiction de Tarantino, était chantée par les orchestres rebetiko dans la Grèce des années 20 et n'avait pas d'auteur clairement identifié ?

GRENOBLE - VIZILLE

La "Rando 21" au départ de Gières !



Grenoble-Vizille, ce n'est pas seulement un semi-marathon à courir seul ou par équipes sur un tronçon de la mythique route Napoléon, c'est aussi trois circuits de 10, 15 et 21 km à parcourir en mode randonnée. Le départ de la plus longue d'entre elles (620 m de dénivellée, environ 4h30) se fera de la mairie de Gières, le dimanche 7 avril à 7h, pour une épopée-nature par le hameau du Mûrier, les contreforts d'Herbeys puis le bien-nommé château du Bon-Repos à Brié-et-Angonnes pour un ravitaillement bienvenu, avant de rejoindre la ville-berceau de la Révolution française, où se fera l'arrivée de tous les parcours.

dimanche 7 Avril, à 7h
inscription obligatoire sur
<http://grenoble-vizille.fr/>



quid

Parmi les différents cadrans solaires gérois, celui-ci, vu du parvis du Laussy, est apposé sur la façade d'une maison, rue des Arènes.



LA gagnante : Corinne S

Rhôtô ! Il est trop gnomon !

La gnomonique (prononcer ghno-monique), science de la mesure du temps par le soleil, tire son nom du gnomon, cadran solaire primitif constitué d'une tige (le style) dont l'ombre se projette sur une surface plane. On utilise aujourd'hui ce terme pour désigner un style vertical, perpendiculaire à la surface de projection.

Notre cadran solaire gérois, daté de 2009, est du type vertical méridional car placé sur un mur orienté vers le sud, le style est dit de "type polaire", incliné et parallèle à l'axe de rotation de la Terre. Il porte en sa base l'inscription sibylline "Sans le temps millénaire, pas de lumière. Règne la nuit glaciaire, ci-gît hier".

Pour décrypter le fonctionnement de ce cadran très complet : http://michel.lalos.free.fr/cadrans_solaires/autres_depts/isere/doc_cadrans/gieres_rue_des_arenas_mcb_15_04_23_doc.pdf

Et si vous souhaitez construire facilement votre propre cadran solaire, visitez www.shadowspro.com/fr/cadran-solaire.html !

Quid 422 Quoi ? et où ?

Réponse à quid@gieres.fr, du 1^{er} au 15 mars 2019, afin de gagner une invitation pour 2 personnes aux spectacles organisés par le service culturel au Laussy sur la saison 2018-2019. Un tirage au sort départagera les bonnes réponses...

CLAP YO'HANDS

Un nouveau spectacle : Back to the fifties



Après le succès de Harlem (plus de 1 500 spectateurs avec des concerts donnés dans des salles pleines à Crolles, Gières et Vizille), le chœur Clap Yo' Hands propose un nouveau concert-spectacle, Back To The Fifties, du swing au rock'n'roll, toute l'Amérique des années 50 !

Ce spectacle musical sera présenté pour la première fois au Laussy, les samedi 30 et dimanche 31 mars. Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, les américains sont fiers de leur victoire ; leur pays n'a pas été dévasté comme celui des autres belligérants, leur jeunesse aspire à l'insouciance et à la prospérité et les nuages des conflits raciaux et de la guerre du Vietnam sont encore loin. La musique populaire des années 50 témoigne de cette belle vitalité, avec d'abondantes créations, dans tous les styles. Le swing des années folles est encore bien présent ; blues, gospel et rythm'n'blues sont du domaine des noirs-américains, le country est plutôt celui des musiciens blancs issus des milieux ruraux et les crooners connaissent une grande popularité grâce à la radio et à l'industrie du disque, en pleine expansion. C'est dans ce contexte que le rock'n'roll surgit en 1955, à partir de ces différentes sources. Il fera tomber les barrières entre musiciens blancs et noirs et connaîtra un succès foudroyant auprès des jeunes américains, avant d'envahir le monde entier dans les années 60.

Le concert Back To The Fifties présente ces chanteurs et musiciens de légende et reprend leurs plus grands succès, sur lesquels plusieurs générations ont dansé, dans un spectacle qui mélange récit, cinéma, danses, orchestre, solistes et chœurs.

Samedi 30 mars à 20h30 et dimanche 31 mars à 17h, au Laussy, tarifs : 15 €, 12 € moins de 12 ans, réservations sur www.clap-yo-hands.com, sur resa-fifties@clap-yo-hands.com ou par téléphone au 06 32 99 33 99.

Pour le bureau, Colette Jullien

AL MICRO-INFORMATIQUE

Une formation tableur

Le Club Micro-informatique propose un stage de formation à l'usage du tableur, initiation et approfondissement, sur Excel et Libre Office, le mercredi de 18h30 à 20h (hors vacances scolaires) à l'école René-Cassin à Gières. Le nombre de places est limité à 8.

Pour les personnes intéressées prendre rapidement contact par téléphone au 04 76 89 45 39 ou par mail (amicale.laique.gieres@laposte.net).

Le responsable de section, Gilles Mounier

DONNEURS DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 20 mai, à la salle des fêtes.

Don de sang, don de soi, c'est ça l'esprit d'équipe !

Merci à tous les donateurs qui se mobilisent.

Pour l'amicale, Marie Michel

CRÈCHE LES LITHOPS

Lectures contées à la bibliothèque



Trois fois par an, les enfants de la crèche parentale Les Lithops se rendent à la bibliothèque municipale François-Mitterrand pour écouter des histoires. Sur un thème particulier (les animaux de la forêt, la sieste...), Vanessa ou Fabienne, bibliothécaires, nous offrent une séance de lecture animée. Ensuite, les enfants ont droit à un moment de lecture libre où ils peuvent choisir quelques livres à rapporter à la crèche. Chaque visite est toujours un vrai moment de joie pour les enfants qui découvrent de nouvelles aventures à travers de belles histoires. La prochaine sortie bibliothèque aura lieu en mars. À bientôt les lecteurs !

Pour le bureau, Corinne Piarulli

SOU DES ÉCOLES

On recrute pour la kermesse !



Le Sou des écoles publiques de Gières organise deux événements dans l'année : le Marché de Noël avec l'Union des commerçants et la mairie, et la kermesse. Cette année, elle se déroulera le samedi 22 juin.

Les recettes de ces deux événements sont intégralement reversées aux 22 classes de maternelle et d'élémentaire des écoles Georges-Argoud-Puy et René-Cassin. Elles financent des sorties scolaires, des animations dans les classes, l'achat de matériel...

Cette année, le Sou des écoles souhaite renforcer les équipes qui travaillent à l'organisation de ces événements (environ sept réunions dans l'année, quelques mails à gérer...). Vous pouvez vous investir dans une des six commissions : buvette & restauration, tombola, stands, bénévoles, communication ou trésorerie.

Pour celles et ceux qui seraient moins disponibles, vous pouvez également apporter votre soutien le jour même des événements en accordant un peu de votre temps. Votre participation contribue au bon déroulement des événements.

Pour plus d'informations ou pour proposer votre aide, vous pouvez contacter l'équipe du Sou des écoles publiques de Gières par mail : soudesecolesgieres@gmail.com ou consulter le site internet : www.kermesse-gieres.fr

Pour le bureau, Nicolas Chartrain

GIÈRES ROUMANIE

Fête de la Roumanie au Laussy



Le samedi 1er décembre, nous avons célébré le 100ème anniversaire de la naissance de la Roumanie moderne, telle que nous la connaissons aujourd'hui. Ce sont 150 personnes, Roumaines et Françaises, qui ont participé à cette soirée au Laussy. Dans l'après midi, l'ancien musée de peinture de Grenoble a abrité une exposition et une conférence sur le Général Henri Berthelot, animée par son petit neveu Francis Berthelot-d'Azay. Le Général Berthelot est connu pour avoir conduit deux missions en Roumanie, en 1916 pour en réorganiser l'armée, lourdement défaite par les

Allemands, puis en 1918 pour créer l'armée du Danube, qui empêchera l'invasion du pays par l'éphémère République soviétique d'Odessa puis par les bolchéviques hongrois ; ces faits d'armes lui vaudront de recevoir tout un domaine de la part du Roi Ferdinand 1er, dans un village qui porte aujourd'hui son nom. En soirée, l'exposition a été installée dans le hall du Laussy pour permettre au public de l'apprécier

Lors de l'excellent repas Roumain qui a suivi, nous avons eu l'honneur d'avoir la présence de Dan Corneanu, vice-consul de Roumanie à Lyon, ainsi que celles de Francis Berthelot-d'Azay, de Sylvie Cussigh pour la mairie de Gières, Françoise Félix pour la mairie d'Eybens et Pierre Barge pour Grenoble-Isère-Roumanie.

La soirée s'est poursuivie par un récital de chants populaires roumains interprétés par Camelia Amariei et sa fille Andrea Vintu, puis a été animée par les groupes de musiciens Slavak et Torivaki aux rythmes de musiques, danses et chants Roumains.

Pour le bureau, Bernard Védreène

CYCLO-CLUB

Samedi 2 mars, la bourse aux vélos

Le club cyclotouriste de Gières renouvelle sa bourse aux vélos et matériel cycliste (vêtements, accessoires...), qui se déroulera le samedi 2 mars à la salle des fêtes. Tous les modèles de vélo d'occasion sont acceptés (loisir, compétition, VTT, enfants...) et le club fait savoir que l'an passé, la demande était très forte en matière de vélo d'enfants et de vélo de ville pour adulte.

Les dépôts sont à faire de 9h à 15h (pièce d'identité obligatoire), et la vente se déroule de 10h à 17h. Les invendus doivent être repris entre 17h et 18h. Le cas échéant et si les pièces sont fournies, les adhérents peuvent se charger de petits travaux de remplacements ou de remise en état (pneus, câbles...).

Le matériel déposé doit être propre, en bon état et étiqueté (prix, taille, peinture...) et les équipements relatifs à la sécurité doivent être en parfait état de fonctionnement. L'organisateur se réserve le droit de refuser tout matériel ne répondant pas à ces critères (règlement complet de la bourse sur www.ccgieres.fr).

Pour le bureau, Jean-Marie Lorenzelli

CHANT'SONG'HARMONIE

En concert samedi 27 avril à 20h

Nouvelle année, nouvelle équipe : nous serons en concert à la salle des fêtes pour le plaisir du chant et du partage de bonne humeur. Comme en 2018, le groupe vocal féminin MCV partagera la scène avec nous. En partenariat avec l'escape room Prisoners de Gières

Adultes : 10 €, enfants : 5 €, collation à l'entracte, ouverture billetterie : 19h, pré-ventes au 06 17 39 01 71.

La présidente, Martine Gergonne

Les communiqués à faire paraître dans le Gières info de mai-juin 2019 sont à faire parvenir avant le lundi 8 avril à jean-yves.colin@gieres.fr



Réduction d'impôts
50% possible selon la législation en vigueur

Entreprise Qualifiée Qualipaysage
E130, P100 et A500
Agrément Phyto PAR00565

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
ENGAZONNEMENT
PLANTATION - TAILLE
ARROSAGE ENTERRÉ
PAVAGE - CLÔTURE
ABATTAGE ET ÉLAGAGE
ENROCHEMENT

ENTRETIEN & CRÉATION
Tél. 04 76 77 01 31

www.bg-paysage.com
Le Bourg - 38420 MURIANETTE
bg-paysage@wanadoo.fr



BENOIT BERTET
MUSIQUE

Vente et réparation
d'instruments à vent, pianos
et guitares

04 76 89 40 40
www.bertet-musique.com

Mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h
1bis avenue Esclangon 38610 Gières



Mercedes-Benz
The best or nothing.



Etoile 38
GIERES
7, rue de la Condamine
04 76 42 24 24

LE FONTANIL
6, avenue de la Louisiane
04 76 042 042
www.groupe-huillier.fr



3, rue de Mayencin - Z.I.
38610 GIERES
Tél. 04 76 42 11 92
Fax 04 76 44 54 99
E-mail :
imp.ecureuils@wanadoo.fr

Décès et contrat obsèques
La mission de confiance



POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Avenue du Grand Sablon - 38706 La Tronche cedex
Permanence décès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

04 76 54 43 43



www.facilis.immo

Acquéreur ou vendeur
je maîtrise votre secteur



Confiez-moi votre mandat
de recherche ou de vente
Estimation offerte

Votre conseillère : Marie-Noëlle Frey
06 86 57 04 07 - mn.frey@facilis.immo

Vous recherchez une femme de ménage ?
... un jardinier ? ... un bon bricoleur ?



Association Intermédiaire du Grésivaudan

Contactez-nous au
04 76 77 76 77

Nous mettrons notre personnel
à votre disposition.
A.G.I., c'est simple comme
un coup de fil !
C'est efficace !
C'est économique et sûr !

agi@mairie-domene.fr

DÉMARRAGE TRAVAUX

L'AMBIANCE & L'ESSENTIEL
GIÈRES CENTRE



2 RÉSIDENCES DE STANDING | **APPARTEMENTS DU T2 AU T5** | **PRESTATIONS HAUT DE GAMME**

Une co-réalisation




RENSEIGNEMENTS ET VENTES :
06 30 06 70 80
www.lambiance-lessentiel-gieres.fr





agenda

MARS 2019

samedi 2 — de 9h à 17h

Salle des fêtes : **bourse aux vélos**, par le Cyclo-club

mardi 5 — de 18h à 19h

Espace Suzanne-Noël : **permanence des élus** sans rendez-vous

mardi 5 — 19h30

Espace Olympe-de-Gougues : **assemblée générale** des Carrés Verts Giérois

mardi 5 — 20h30

Les Mardis du Laussy, **cinéma** : *Green book*

mercredi 6 — 18h

Bibliothèque : **cercle de lecture**

vendredi 8 — 20h30

Les Soirées du Laussy, **musique** : *Nana de Belleville*

samedi 9 — de 11h à 11h30

Bibliothèque : **histoires des p'tits bouts**

du dimanche 10 au dimanche 17 — de 15h à 19h

Grange Michal : **exposition** de l'association des Arts Plastiques

mardi 12 — 20h30

Les Mardis du Laussy, **théâtre** : *Du Vent dans l'étoile*

mercredi 13 — 14h30

Résidence Roger-Meffreys : **loto**

mercredi 13 — 18h

Salle des mariages : première séance plénière du **conseil municipal d'enfants**

samedi 16 — de 9h à 11h30

Mairie : **inscription** en école maternelle

du lundi 18 au samedi 23

Festival "**Vivons ensemble avec nos différences**"

mardi 19 — 19h30

Les Mardis du Laussy, **cinéma** : *Le Grand bain*, suivi d'un débat

jeudi 21 — 18h30

Salle des Fêtes : **réunion publique** PCAET

jeudi 21 — 19h

Bibliothèque : **rencontre** avec Karine Miermont

samedi 23 — à partir de 16h

Parc Michal : **Printemps de Gières**

mardi 26 — 18h

Salle des fêtes : séance publique du **conseil municipal**

mardi 26 — 20h30

Les Mardis du Laussy, **théâtre** : *Hugo, celui du combat*

mercredi 27 — 14h30

Résidence Roger-Meffreys : **belote**

mercredi 27 — 18h

Salle des fêtes : **réunion d'information** sur le moustique-tigre

du jeudi 28 au jeudi 11 avril — de 15h à 19h

Grange Michal : **exposition** des élèves de l'École Supérieure d'art de Grenoble-Valence

samedi 30 et dimanche 31 — 20h30 et 17h

Laussy : **concert** de la chorale Clap Yo'Hands, *Back to the fifties*

AVRIL 2019

lundi 1^{er} — 19h

Maison de la petite enfance : **réunion d'information** sur les modes de garde

mardi 2 — de 18h à 19h

Espace Olympe-de-Gougues : **permanence des élus** sans rendez-vous

mercredi 3 — 18h30

Salle des fêtes : **réunion publique** "sécurité des biens et des personnes"

mercredi 3 — 19h30

Magasin Benoit-Bertet : **concert** avec La Portée de Tous

du mercredi 3 au vendredi 5

"**La culture à portée de tous**"

du vendredi 5 au dimanche 7

Le Laussy fait son cinéma

dimanche 7 — 7h

Mairie : départ de la "**Rando 21**" du Grenoble-Vizille

mercredi 10 — 14h30

Résidence Roger-Meffreys : **loto**

mercredi 10 — 18h

Bibliothèque : **cercle de lecture**

vendredi 12 — 20h

Grange Michal : **jazz et musiques variées** avec La Portée de Tous

samedi 13 — de 10h30 à 11h

Bibliothèque : **animation comptines**

samedi 13 — 11h

Parc Michal : **cérémonie de dénomination** du Parc Charly-Guibbaud

mercredi 24 — 14h30

Résidence Roger-Meffreys : **belote**

samedi 27 — 20h

Salle des Fêtes : **concert** Chant Song harmonie

mardi 30 — 10h et 14h30

Les Mardis du Laussy, **spectacle jeune public** : *Bobines et flacons*

MAI 2019

samedi 4 — 20h

Laussy : **spectacle** Dance Addict

mardi 7 — de 18h à 19h

Salle polyvalente du centre de loisirs du Mûrier : **permanence des élus** sans rendez-vous

mardi 14 — 10h et 14h30

Les Mardis du Laussy, **théâtre** : *Derrière l'Ours*

Le rendez-vous !

Plan climat air énergie territorial (PCAET)



Une réunion publique pour exprimer vos attentes

Deux chiffres suffisent pour susciter le débat : 2018, l'année la plus chaude jamais enregistrée en France ; + 2°, la hausse de température en région Auvergne-Rhône-Alpes, le double de la moyenne nationale. Première agglomération de France à s'être dotée d'un Plan Climat en 2005, avec des effets mesurés (-49 % d'émission de dioxyde d'azote, +18 % de production d'énergie locale renouvelable...), la métropole grenobloise lance aujourd'hui sa mise à jour. « En 2019, 70 % des investissements de la Métro seront consacrés à la transition énergétique », rappelait son président Christophe Ferrari lors de la pose de la première pierre de la chaufferie-bois de Gières (voir nos pages Focus) ; le PCAET est l'outil pour perpétuer cette volonté, à travers ses plus récentes incarnations : campagne Mur|Mur 2, prime air-bois, tri des déchets alimentaires, ZFE (voir en page Groupes politiques)... Mais il faut faire plus encore et mobiliser les habitants autour de la concertation en cours du PCAET, qui se déroule jusqu'au 31 mars. C'est dans ce cadre que la municipalité organise une réunion publique le jeudi 21 mars, à 18h30 à la salle des fêtes, en présence de Jérôme Dutroncy, vice-président environnement, air, climat et biodiversité de la Métro.

► participation.lametro.fr
Jeudi 21 mars, à 18h30
à la salle des Fêtes

